

ÉLECTIONS CCI 2027

GUIDE SIMPLIFIÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

CALENDRIER

01/10/2026	30/04/2027	Juillet 2027	Octobre 2027
Ouverture pré-liste	Clôture des inscriptions	Liste définitive	Elections CCI

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour être éligible à un mandat de membre de CCI.

SOMMAIRE

1 **QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS CCI ?**
10 profils d'électeurs - 2 modes d'inscription

2 **INSCRITS D'OFFICE - 5 PROFILS DÉTAILLÉS**
Commerçant, Artisan, Conjoint collaborateur, Dirigeant de société, Responsable d'EPIC

3 **NON INSCRITS D'OFFICE - 5 PROFILS DÉTAILLÉS**
Micro-entrepreneur, Associé de Société en Nom Collectif / Société en Commandite, Capitaine de la marine marchande, Pilote maritime, Pilote de l'aéronautique civile

4 **NON-INSCRITS D'OFFICE - ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES ET SUPPLÉMENTAIRES**
Établissements secondaires, Électeurs supplémentaires

5 **LE MULTI-VOTE**

6 **RÉCAPITULATIF DÉCISIONNEL**
Tableau synthétique de tous les profils

1 QUI PEUT VOTER AUX ÉLECTIONS CCI ?

10 profils d'électeurs - 2 modes d'inscription

INSCRITS D'OFFICE

Commerçant (entreprise individuelle)
Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés

Artisan-commerçant (entreprise individuelle)
Inscrit au Registre National des Entreprises dans le secteur des métiers et de l'artisanat et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés

Conjoint collaborateur
Déclaré au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 1er janvier 2022

Dirigeant de société commerciale
SARL, EURL, SA, SAS, SASU, SELARL, SE, Société en Nom Collectif / Société en Commandite

Responsable d'un établissement public industriel et commercial
EPIC

NON INSCRITS D'OFFICE

Commerçant ou artisan-commerçant bénéficiant du régime de la micro-entreprise
Attestation URSSAF requise

Capitaine de marine marchande
D'un navire immatriculé en France

Pilote maritime
Dans un port dans la circonscription de la CCI

Pilote aéronautique civile
Pilote d'un aéronef immatriculé en France et domicilié dans la circonscription de la CCI

Associé Société en Nom Collectif / Société en Commandite
Sur délibération expresse des instances statutaires

2

INSCRIT D'OFFICE



5 PROFILS DÉTAILLÉS



INSCRIT D'OFFICE

Je suis commerçant individuel

Immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés à titre personnel

Aucune démarche obligatoire.

Vous êtes automatiquement inscrit au titre de votre établissement principal.

Actions optionnelles

Modifier / compléter

Vous pouvez corriger les informations figurant sur la pré-liste vous concernant ou concernant votre établissement/entreprise.

Établissement complémentaire ou secondaire

Vous pouvez désigner un électeur représentant pour chaque établissement situé dans la circonscription de la chambre.

Électeurs supplémentaires

Vous pouvez désigner des électeurs supplémentaires occupant des fonctions de direction dans votre entreprise si vous employez + de 10 salariés dans la circonscription, tous établissements confondus.



INSCRIT D'OFFICE

Je suis artisan-commerçant

Inscrit au Registre National des Entreprises (dans le secteur métiers et artisanat) et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés

Conditions cumulatives : inscription au Registre National des Entreprises dans le secteur des métiers et de l'artisanat + immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Aucune démarche obligatoire.
Vous êtes automatiquement inscrit au titre de votre établissement principal.

Cette inscription ne fait pas obstacle à votre inscription sur la liste électorale des Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA).

Actions optionnelles

Modifier / compléter

Vous pouvez corriger les informations figurant sur la pré-liste vous concernant ou concernant votre établissement/entreprise.

Établissement complémentaire ou secondaire

Vous pouvez désigner un électeur représentant pour chaque établissement situé dans la circonscription de la chambre.

Électeurs supplémentaires

Vous pouvez désigner des électeurs supplémentaires occupant des fonctions de direction dans votre entreprise si vous employez + de 10 salariés dans la circonscription, tous établissements confondus.



INSCRIT D'OFFICE

Je suis conjoint collaborateur d'un commerçant ou d'un artisan-commerçant

Déclaré depuis le 1er janvier 2022 au Registre du Commerce et des Sociétés comme conjoint collaborateur d'un commerçant ou artisan-commerçant

Si vous êtes déclaré au RCS depuis le 1er janvier 2022 comme conjoint collaborateur d'un commerçant ou artisan individuel.

Actions optionnelles

Modifier / compléter

Corriger les informations figurant sur la pré-liste vous concernant.

Vous ne figurez pas sur la pré-liste ?

Si vous remplissez les conditions depuis le 1er janvier 2022, renseignez vos informations pour être inscrit.

En l'absence de ces informations, vous ne serez pas porté sur la liste électorale.



INSCRIT D'OFFICE

Je suis dirigeant de société commerciale

SARL, EURL, SA, SAS, SASU, SELARL, SE

Je suis inscrit au titre du siège social en tant que représentant légal OU dirigeant principal mentionné en cette qualité au Registre du Commerce et des Sociétés.

Actions optionnelles

Modifier / compléter

Vous pouvez corriger les informations figurant sur la pré-liste vous concernant ou concernant votre établissement/entreprise.

Établissement secondaire

Vous pouvez désigner un électeur représentant pour chaque établissement situé dans la circonscription de la chambre.

Électeur mandataire

Vous pouvez désigner pour voter en vos lieu et place, un représentant qui occupe des fonctions de direction ou dispose d'un mandat social au sein de votre entreprise.

Électeurs supplémentaires

Vous pouvez désigner des électeurs supplémentaires occupant des fonctions de direction dans votre entreprise si vous employez + de 10 salariés dans la circonscription, tous établissements confondus.

***Cas particulier Société en Nom Collectif / Société en Commandite : voir fiche dédiée (inscription sur demande avec délibération statutaire).**



INSCRIT D'OFFICE

Je suis responsable légal d'un Établissement public industriel et commercial (EPIC)

Sont concernés :
Établissement public industriel et commercial (EPIC) **(hors exploitants publics et régies)**, Pôles métropolitains (EPIC), Syndicats mixtes (EPIC), Établissements d'hospitalisation privés à but lucratif, Office Public de l'Habitat, Établissements publics locaux culturels (EPIC).

Je suis inscrit d'office au titre du siège social en tant que responsable légal.

Actions optionnelles

Modifier / compléter

Vous pouvez corriger les informations figurant sur la pré-liste vous concernant ou concernant votre établissement.

Établissement secondaire

Vous pouvez désigner un électeur représentant pour chaque établissement situé dans la circonscription de la chambre.

Électeur mandataire

Vous pouvez désigner pour voter en vos lieu et place, un représentant qui occupe des fonctions de direction ou dispose d'un mandat social au sein de votre entreprise.

Électeurs supplémentaires

Vous pouvez désigner des électeurs supplémentaires occupant des fonctions de direction dans votre entreprise si vous employez + de 10 salariés dans la circonscription, tous établissements confondus.

3

NON INSCRIT D'OFFICE



5 PROFILS DÉTAILLÉS



NON INSCRIT D'OFFICE

Je suis commerçant ou artisan-commerçant bénéficiant du régime de la micro-entreprise

Parcours d'inscription

1

Je vérifie mes conditions d'éligibilité

Je suis immatriculé au registre du commerce et des sociétés (RCS) et j'ai bien déclaré auprès de l'URSSAF mon chiffre d'affaires ou mes revenus.

2

J'effectue la demande d'inscription

Je m'inscris sur le formulaire en ligne de ma CCI territoriale en tant qu'électeur **jusqu'au 30 avril 2027**.

3

J'atteste sur l'honneur de mon éligibilité

Lors de l'inscription, j'atteste sur l'honneur d'être à jour dans mes déclarations obligatoires d'auto-entrepreneur auprès de l'URSSAF.

Sans attestation URSSAF, vous ne serez pas porté sur la liste électorale.



NON INSCRIT D'OFFICE

Je suis capitaine de la marine marchande

ou exerçant des fonctions de commandement

Conditions d'éligibilité pour être électeur

Navire
Le navire civil immatriculé en France

Rattaché
au port d'attache situé dans la circonscription de la CCI

Parcours d'inscription

1 **Je vérifie les conditions d'éligibilité**
J'ai la fonction de commandement sur un navire civil français.

2 **J'effectue la demande d'inscription**
Je m'inscris sur le formulaire en ligne de ma CCI territoriale en tant qu'électeur **jusqu'au 30 avril 2027.**

3 **J'atteste sur l'honneur de mon éligibilité**
Je déclare que mon navire est bien immatriculé en France auprès du port d'attache situé dans la circonscription de la CCI.



NON INSCRIT D'OFFICE

Je suis pilote maritime (ou pilote lamaneur)

Exerce la fonction de pilote dans un port de la circonscription

Conditions pour être électeur

Fonction
Je suis pilote maritime en exercice

Exerçant mon activité
dans un port situé dans la circonscription de la CCI

Parcours

1 **Je vérifie les conditions d'éligibilité**
J'ai la fonction de pilote maritime en exercice.

2 **J'effectue la demande d'inscription**
Je m'inscris sur le formulaire en ligne de ma CCI territoriale en tant qu'électeur **jusqu'au 30 avril 2027.**

3 **J'atteste sur l'honneur de mon éligibilité**
Je déclare que j'exerce mon activité dans un port situé dans la circonscription de la CCI.

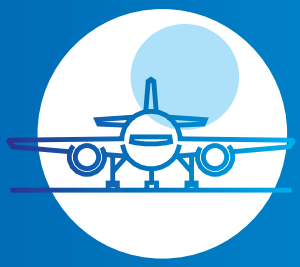

NON INSCRIT D'OFFICE

Je suis pilote de l'aéronautique civile

d'un aéronef civil (avion ou hélicoptère) immatriculé en France

Conditions pour être électeur

Je suis pilote de l'aéronautique civile
d'un aéronef immatriculé en France

Je suis
Domicilié à titre privé dans la circonscription de la CCI

Parcours

1 **Je vérifie les conditions d'éligibilité**
J'ai la fonction de pilote d'aéronef civil immatriculé en France

2 **J'effectue la demande d'inscription**
Je m'inscris sur le formulaire en ligne de ma CCI territoriale en tant qu'électeur **jusqu'au 30 avril 2027.**

3 **J'atteste sur l'honneur de mon éligibilité**
Je déclare que je suis domicilié à titre privé dans la circonscription de la CCI.



NON INSCRIT D'OFFICE

Je suis associé d'une société en nom collectif / société en commandite

Cas particulier - Inscription conditionnelle

Parcours d'inscription

1

Je vérifie les conditions d'éligibilité

Je suis désigné sur délibération expresse conforme aux dispositions statutaires de la société qui me désigne comme électeur représentant unique de la société.

2

J'effectue la demande d'inscription

Je m'inscris sur le formulaire en ligne de ma CCI territoriale en tant qu'électeur **jusqu'au 30 avril 2027.**

3

J'atteste sur l'honneur de mon éligibilité

Conformément aux dispositions du **III de l'article L.713-2 du code de commerce**, je joins une copie de la délibération expresse conforme aux dispositions statutaires de la société qui me désigne comme **électeur représentant unique de la société**.

Sans délibération, la société ne sera pas portée sur la liste électorale.

4

NON INSCRIT D'OFFICE

NON-INSCRITS D'OFFICE ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES ET SUPPLÉMENTAIRES

ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES / COMPLÉMENTAIRES

Le représentant légal peut se désigner lui-même ou nommer un électeur mandataire **jusqu'au 30 avril 2027**.

Un électeur représentant est désigné par établissement dans la circonscription de la CCI.

Pour les établissements secondaires ou complémentaires comportant des installations fixes sans personnel (parcs éoliens, péages, etc.), le dirigeant du siège se désigne lui-même ou nomme un mandataire.

Le représentant légal atteste avoir désigné la personne mentionnée ci-dessus comme électeur supplémentaire afin de représenter l'entreprise ou l'établissement secondaire, et certifie que cette personne exerce bien une fonction de direction telle que mentionnée au **I de l'article L.713-3 du code de commerce**.

ÉLECTEURS SUPPLÉMENTAIRES (+10 SALARIÉS)

Si l'entreprise emploie ≥10 salariés dans la circonscription, le dirigeant peut désigner des électeurs supplémentaires, **via le formulaire en ligne jusqu'au 30 avril 2027.**

Ces électeurs doivent occuper des fonctions de direction au sein de l'entreprise et/ou de ses établissements.

Les personnes désignées doivent être différentes du représentant légal et/ou des mandataires.

5

LE MULTI-VOTE

Chaque électeur peut disposer d'autant de voix qu'il a de qualités à être électeur dans une ou plusieurs circonscriptions.

Vous pouvez ainsi cumuler plusieurs profils d'électeurs dans une ou plusieurs circonscriptions et/ou dans une ou plusieurs catégories. Dans le cas où vous avez des profils dans d'autres circonscriptions veuillez vérifier vos conditions d'inscription dans les chambres concernées.

6 RÉCAPITULATIF DE TOUS LES PROFILS

Profil	Inscription	Condition clé	Conséquence
Commerçant individuel	D'office	Registre du Commerce et des Sociétés	Aucune
Artisan-commerçant	D'office	Registre National des Entreprises + Registre du Commerce et des Sociétés	Aucune
Conjoint collaborateur	D'office	Déclaré au Registre du Commerce et des Sociétés depuis le 1er janvier 2022	Non-inscription si absent
Dirigeant société commerciale	D'office	Registre du Commerce et des Sociétés (rep. légal)	Aucune
Responsable Établissement Public Industriel et Commercial	D'office	Responsable légal	Aucune
Commerçant ou artisan-commerçant	Sur demande	Déclaration sur l'honneur, d'être à jour dans les déclarations URSSAF	Non-inscription
Associé Société en Nom Collectif / Société en Commandite	Sur demande	Délibération expresse statutaire de la société	Non-inscription
Capitaine marine marchande	Sur demande	Navire immatriculé en France dans le port de la circonscription de la CCI	Non-inscription
Pilote maritime	Sur demande	Activité exercée dans un port dans la circonscription de la CCI	Non-inscription
Pilote de l'aéronautique civile	Sur demande	Aéronef immatriculé en France et pilote domicilié dans la circonscription de la CCI	Non-inscription

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour être éligible à un mandat de membre de CCI.

ÉLECTIONS CCI 2027

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

1er ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES

CCI FRANCE • 31/07/26